

ASSEMBLÉE NATIONALE
14 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Non soutenu

AMENDEMENT N ° II-AE96

présenté par
M. Kamardine, M. Herbillon, M. Cordier, M. Dumont, M. Forissier, M. Meyer Habib,
M. Seitlinger et Mme Tabarot

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Immigration, asile et intégration »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Immigration et asile	20 000 000	0
Intégration et accès à la nationalité française	0	20 000 000
TOTAUX	20 000 000	20 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de renforcer la lutte contre l’immigration clandestine, notamment l’immigration massive qui submerge Mayotte et y met en échec les politiques publiques régaliennes, économiques et sociales, il est proposé de flécher 20 millions d’euros supplémentaire vers l’action 3 « Lutte contre l’immigration irrégulière » du programme 303 « Immigration et asile ». Dans le même temps, l’amendement réduit de la même somme les crédits de l’action 11 « Accueil des étrangers primo arrivants » du programme 104 « Intégration et accès à la nationalité française ». Il est notable que l’amélioration de la lutte contre l’immigration clandestine entraînera mécaniquement une baisse des dépenses liées à l’accueil.